



## Compte-rendu du CA du 15/02/2016

Le conseil d'administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de Saint Jean Hulst s'est réuni sur convocation du président.

**Présents** : Laurent d'Argenlieu, Catherine Bellut, Virginie Bodilis, Jean-Michel Bouiri, Emmanuelle Boudailliez, Mailis Boy, Philippe de Cibeins, Florence Champault, Anne de Charnace, Eugénie de Cenival, Caroline de Poix, Sophie Gehin, Hélène Genuyt, Jacques Haëntjens, Ségolène Horent, Omblin Join-Lambert, Charles-Henri Jurd, Sylvie Marchal, Isabelle Zablit.

**Excusé** : Laurent d'Argenlieu<sup>1</sup>, Camille de Dumast<sup>2</sup>, Delphine Rossignol<sup>3</sup>

**Absent** :

### 1. Entretien avec Gilles Demarquet, Trésorier à l'Apel nationale

- Présentation de l'Apel

Gilles rappelle l'histoire du mouvement des Apel (vidéo [disponible ici](#)) puis dresse un rapide panorama de l'organisation actuelle, ses principales activités et ses interventions.

Parmi les points évoqués, figurent certains éléments clef de l'Apel, en tant que mouvement aconfessionnel (car représente l'ensemble des parents, tous ne sont pas catholiques) et apolitique (mêmes raisons) mais soutenant le caractère propre de l'enseignement catholique fondé sur l'Évangile. Avec cette unicité de mouvement, les évêques voulaient également s'assurer d'un dialogue permanent de l'ensemble des parents. La collaboration entre l'Enseignement Catholique (EC) et les Apel (et d'autres acteurs de l'enseignement) a donné lieu à une « Charte éducative de confiance » ([lien](#)) en septembre 2015. Chaque établissement peut l'adapter et l'intégrer dans son propre projet éducatif.

Parmi les activités de l'Apel, figurent notamment les petits déjeuners débats qui bénéficient d'une couverture médiatique intéressante et permettent de mettre en avant les sujets abordés. Sans oublier : les journaux Famille & Éducation (à destination des parents adhérents), Apel Info (à destination des présidents d'Apel) ; la semaine des métiers, les rencontres parents-école (avec un animateur externe), le site internet apel.fr et le réseau école et monde professionnel (info pour l'Académie de Versailles disponibles [en ligne](#)).

Chaque membre d'un CA d'une Apel locale peut se présenter au niveau départementale, lors de l'AG de cette dernière (un vote par établissement). Puis au niveau académique, même organisation : chaque Apel départementale dispose d'une voix, tout membre d'Apel départementale peut se présenter lors de l'AG. Enfin au niveau national, le bureau est composé de 16 membres (dont des chargés de mission), élus parmi les administrateurs régionaux. Chaque académie dispose d'un nombre de voix en fonction du nombre de ses adhérents (la région de Lille est ainsi la 1<sup>ère</sup>, Versailles la 2<sup>nde</sup>).

Le président d'Apel département est membre de droit du comité diocésain de l'EC, tout comme le président de l'Apel nationale est membre de droit du comité national de l'EC. Idem pour l'union régionale des OGEC ([UROGEC](#)) et la fédération nationale des OGEC ([FNOGEC](#)).

- La refonte des statuts

Cette refonte veut notamment homogénéiser et harmoniser les statuts des différentes Apel locales (notamment sur leurs objets). La proposition est de faire du président de l'Apel

---

<sup>1</sup> Procuration donnée à Philippe de Cibeins.

<sup>2</sup> Procuration donnée à Anne de Charnacé.

<sup>3</sup> Procuration donnée à Omblin Join-Lambert.

départementale un membre de droit du CA de l'Apel local, afin de renforcer les liens entre les niveaux.

Pour l'Apel SJH, une équipe (CH Jurd et M. Boy) a pris en charge le sujet et fera une proposition en conséquence au CA.

- Point sur les cotisations

La cotisation des Apel locales est triple : nationale / journal, académique et départementale. La cotisation de St Jean (21 euros) est dans la partie basse de la moyenne comparée à d'autres établissements du secteur.

Les cotisations permettent également à l'Apel départementale de subventionner des projets portés par des Apel, l'accent ayant récemment été mis sur des projets « durables » : matériel informatique, salle de classe, bibliothèque, etc. (par rapport à des projets ponctuels comme des voyages de classe).

- La Réforme

Gilles rappelle qu'il faut séparer réforme du collège et celle des programmes. La première est le fruit d'une réflexion entamée il y a plus de 3 ans déjà. L'Apel a salué les avancées proposées, notamment sur l'autonomie et l'interdisciplinarité – déjà mises en œuvres dans les établissements de l'EC. Elle a manifesté son opposition sur les langues (2<sup>e</sup> à lancer dès la 6<sup>e</sup> et pas attendre la 5<sup>e</sup>), le latin (initialement supprimé avant d'être finalement rattrapé) et la place des parents (pas assez mis en avant selon l'Apel).

Quant à la réforme des programmes, c'est un sujet pris en charge depuis 2 ans par le conseil supérieur des programmes. La première version sortie en avril 2015 a donné lieu à de nombreuses réactions et une 2<sup>e</sup> version est apparue en septembre 2015 ([lien](#)).

## **2. Vote de la subvention Oser78**

P. de Cibeins, qui assure la liaison avec cette association (cf. son CR de l'AG) propose d'ajuster la subvention à 500 euros (1 000 l'année dernière). Proposition adoptée à l'unanimité. Il a auparavant précisé avoir informé le Président d'Oser78 de cette réduction, celui-ci comprend parfaitement ce choix dans le contexte actuel de trésorerie fortement excédentaire. Philippe rappelle ce qu'Oser s'adresse également aux jeunes (rédaction du CV) et propose des formations / du coaching.

## **3. La communication de l'Apel en lien avec l'établissement**

À l'issue du bureau de la semaine dernière en présence de Marie-Hélène Delouis, les rappels suivants sont effectués :

- L'Apel peut communiquer en direct avec les parents sans passer systématiquement par le service Communication de St Jean. Si l'Apel sollicite ce dernier, il est nécessaire de lui fournir un objet, un message clair et sans faute, et des destinataires précis.
- Toutefois, afin de coordonner la communication avec les parents, il convient de prévenir préalablement à l'envoi, S. des Rieux et Marie-Hélène Delouis.
- Les réservations de salles sont à réaliser auprès de T. Nicolas (et non auprès de S. des Rieux).

## **4. Conférences**

La conférence de J. Caron à NdG (02/02/2016) a été précédée d'un dîner entre les présidents d'Apel de BdC, NdG et SJH, avec les responsables d'établissement et le conférencier. Ce format convivial a été l'occasion d'échanges fructueux et sera remis en œuvre à l'occasion des deux prochaines conférences inter établissement : le 01/04 à BdC avec Oliver Revol (neuropsychiatre – pédopsychiatre) sur le thème « Éduquer les enfants de la génération 'Z' » et le 11/05 à St Jean avec E. Le Morodec sur le thème « ça ira mieux demain ».

Note : l'Apel départementale peut relayer ces conférences (mail à envoyer au secrétariat avec les dates et autres info)

## **5. Nutrissimo**

Présenté en conseil des maîtres par l'Apel et Isaure d'Orglandes (ancienne de St Jean), le projet Nutrissimo proposé par la Fondation Pileje en partenariat avec l'Institut Pasteur de Lille, est un projet d'éducation à la nutrition nécessitant l'implication des adultes (maîtres et parents). Il a reçu un très bon accueil (une maîtresse réticente), notamment par sa complémentarité avec le programme scolaire. Le projet doit mûrir auprès de l'équipe enseignante car il demande un investissement en organisation. En effet, une formation de 1h30 minimum sera nécessaire pour les maîtres. Dans l'idéal, elle dure 3h30 et concerne également le personnel de la cantine et les parents volontaires. Selon Mme Quatrepoint, il ne sera cependant pas possible de former le personnel de cantine. L'équipe enseignante doit également cibler les classes concernées (tout le primaire ou certains niveaux). L'Apel fera appel à des parents pour seconder les maîtres dans cette organisation (animation des jeux). L'intervenante a précisé que 5 jeux d'éducation à la nutrition (similaires au "Trivial Pursuit") seront offerts à SJH afin que de nombreux enfants puissent participer (rappel, la présence d'un adulte formé est nécessaire). Une seule école par ville peut bénéficier de ce programme qui fait intervenir médecin et diététicienne de l'Institut Pasteur de Lille. Mme Quatrepoint doit faire un retour à l'Apel sur la mise en œuvre ou non de ce projet.

## **6. Langue – Forum à St Jean**

Retour sur le forum de St G. en Laye et sur l'entretien avec la responsable Internationale de l'établissement qui sollicite l'Apel à l'occasion du forum qui sera organisé à St Jean.

Jean-Michel, Emmanuelle et Florence sont allés à ce forum dont ils sont revenus enthousiasmés et proposent d'organiser un forum similaire à St Jean. De fait notent-ils, un tel format n'existe pas à Versailles. Des associations proposant des séjours linguistiques sont réunies et reçoivent les parents qui viennent se renseigner auprès de chaque stand. Près de 150 visiteurs étaient réunis à St Germain en Laye. L'équipe Langue et Caroline se proposent pour porter ce projet.

Note post CA : évoqué par Anne lors d'une rencontre avec Marie-Hélène Delouis, celle-ci a très favorablement accueilli le projet et propose de le coupler avec la fête des langues organisée le 21/05/2016 par l'établissement. Elle souhaite d'ailleurs que l'association « Home Abroad » soit présente.

## **7. Langue - 2<sup>e</sup> langue à St Jean**

En coordination avec l'établissement, il s'agit de préparer un sondage à destination des parents afin de recueillir les avis quant à l'introduction d'une nouvelle LV2 en 5<sup>e</sup> et une nouvelle LV3 en 2<sup>nd</sup>e. Le bureau a proposé à Marie-Hélène Delouis qu'une équipe (2/3 personnes max) Apel prenne en charge le sujet. Le CA note qu'il serait intéressant de présenter les résultats de ce sondage lors du forum évoqué ci-dessus. L'équipe Langue et Caroline se proposent également pour préparer ce sondage. Un point d'étape sera organisé au prochain CA.

## **8. Autres**

- Voyage à Rome pour les secondes ;  
Voyage qui sera proposé en classe de 2<sup>nd</sup>e, facultatif mais sans alternative à ce jour. Le tarif sera de 650€ couvrant 5j et 4n. Anne rappelle qu'il y a une caisse d'entraide et qu'il ne faut pas hésiter à y faire appel.  
Note post réunion : déjà quelques remontées de parents qui s'étonnent du tarif élevé et, ayant décidé de ne pas souscrire à ce voyage, déplorent l'absence d'alternative. Ils évoquent la multiplication des propositions similaires - scolaires et extra-scolaire, et l'impossibilité de toutes les satisfaire.
- Retours de parents sur un professeur du primaire ;  
Plusieurs parents ont interpellé l'Apel au sujet d'une professeure du CM1, quant à son comportement vis à vis des élèves (cris, propos dégradant à plusieurs reprises, etc.). Quelques parents au CA notent que des telles remontées concernant ce maître ont déjà eu lieu par le passé. Le CA en prend note et suivra attentivement ce sujet.
- Trait d'union  
Pas de trait d'union en janvier, prochaine parution en avril avec, si possible, une interview d'E. le Morodec, intervenant de la prochaine conférence.